

Communiqué de presse – 20 janvier 2020

Action non violente contre les épreuves communes de contrôle continu (E3C) devant le lycée René Cassin de Montfort-sur-Meu (35 160)



Comme annoncé dans notre communiqué de presse du 17 janvier 2020, une action non violente a été menée ce matin même devant le lycée René Cassin de Montfort sur Meu.

Cette action a consisté en un rassemblement de professeurs et de parents d'élèves, dès 7h30 sur le parking de la piscine de Montfort sur Meu. Le cortège d'une trentaine de personnes s'est ensuite dirigé vers le lycée devant lequel il s'est arrêté. Là, un petit déjeuner festif s'est organisé : chansons et danses à partir de 8h00. **Il n'était absolument pas question de bloquer le lycée, les enseignants sont restés à l'extérieur du lycée et les élèves qui le souhaitaient ont eux pu entrer dans l'établissement.** L'ambiance à l'extérieur était tout à fait pacifique, une petite dizaine de gendarmes étaient toutefois présente.

A partir de 8h30, la plupart des élèves de 1^{ère}, qui passaient leur première épreuve commune de contrôle continu (en histoire-géographie) sont entrés dans le lycée pour composer. Toutefois, tous ne sont pas entrés et ceux là ont été menacés d'un 0 / 20 à cette épreuve. Les autres élèves (2^{nde} et Terminale) sont en grande partie restés à l'extérieur du lycée.

Les conditions dans lesquelles ont eu lieu l'épreuve étaient **très insatisfaisantes** : les élèves étaient regroupés dans le self, les tables n'étaient pas individuelles, il y avait trop peu de surveillants dans le réfectoire compte tenu du nombre d'élèves, la porte d'entrée du self était verrouillée de l'intérieur pour éviter toute intrusion, des gendarmes encadraient le bâtiment, Malgré ces conditions d'examen déplorables, les élèves ont tout de même composé jusqu'à la fin de l'épreuve. Toutefois, certains parents d'élèves ont alerté le rectorat de Rennes afin de les informer de la situation.

